

Projet de Recherche pour le Développement

Développer la Recherche Multidisciplinaire pour la Prévention des Accidents de la Route au Bénin
(ReMPARt)

Rapport d'enquête exploratoire

Thème de mémoire :

Evaluation de la performance des systèmes de surveillance épidémiologique des accidents de la route au Bénin en 2019

Présenté par :

KPOZEHOUEN Dosten H.

Sous la direction de :

Dr Yolaine GLELE AHANHANZO
MD, PhD. Maitre-Assistant
Institut Régional de Santé Publique
Comlan Alfred Quenum

Mai 2019



Dans le but de prévenir les accidents de la route au Bénin, une unité de recherche a été mis en place sous le Projet de Recherche pour le Développement. Etant affilié à cette unité, nous avons mené du 21 Mars 2019 au 19 Avril 2019, la collecte de données sur l'étude intitulée : Evaluation de la performance des systèmes de surveillance épidémiologique des accidents de la route au Bénin en 2019

Le présent rapport vise à faire le point sur les activités préalables à la collecte et la collecte proprement dite.

1. Préparation de la collecte de données

Dans le protocole de recherche élaboré et soutenu sur le thème de mémoire retenu, figuraient les outils de collecte de données. Il s'agissait des questionnaires, des guides d'entretien et des fiches de dépouillement. Les questionnaires étaient adressés aux principaux agents de collecte des deux systèmes de surveillance épidémiologique des AR, les guides d'entretien au Chef du Service de Gestion du Système d'Information du Ministère de la Santé et au Chef du Service Information, Statistiques, Etudes et Documentation du Centre National de la Sécurité Routière. Les fiches de dépouillement visaient à recueillir des informations sur les victimes d'accident de la route dans chaque système de surveillance afin d'effectuer une correspondance. La collecte de données sur certains éléments de la structure, du processus et de la performance de chaque système fut effectuée à l'aide d'une autre fiche de dépouillement.

2. Obtention des autorisations de recherche

L'obtention des autorisations de recherche dans chacune des zones sanitaires concernées fût la principale étape de notre collecte. Les demandes d'autorisations de recherche à la Direction Départementale de la Santé du Littoral, puis dans les bureaux de zones sanitaires de :

- Cotonou 1-4,
- Cotonou 2-3,
- Cotonou 5,
- Cotonou 6,
- Ouidah-Kpomassè-Tori-bossito,
- Comè-Bopa-Houéyogbé-Grand-popo.

L'issue de nos requêtes variait d'une zone à une autre allant du retard dans l'obtention des demandes à la non-obtention. Ce qui a conduit à un retard dans la collecte de données dans la

majorité des zones et même à l'abandon dans l'une. Pour des raisons d'indisponibilité de la directrice de l'hôpital de zone de Comè-Bopa-Houéyogbé-Grand-popo, nous n'avons pas pu obtenir l'autorisation de recherche avant la fin de notre période de stage. Au Bureau de zone de Comè-Bopa-Houéyogbé-Grand-popo, après notre première requête, le médecin coordonnateur de zone a demandé à ce que nous annexions nos outils de collecte à la demande introduite. Ce qui a été fait ; mais la deuxième requête est restée sans suite jusqu'à la fin de notre période de stage. Nous avons donc élargi notre champ d'action dans la zone sanitaire de Ouidah en ajoutant à l'Hôpital de zone de Ouidah-Kpomassè-Tori-bossito (unique cible au départ) les centres de santé de Kindji et de Kpasse.

3. Recrutement et formation des enquêteurs

Compte tenu de la durée de notre période de collecte et du fait que notre cadre d'étude comprenne initialement trois villes, nous avons recruté des agents enquêteurs afin d'atteindre nos objectifs dans le temps. Nos critères de recrutements étaient les suivants :

- Être âgé(e) de 18 ans au moins et de 30 ans au plus à la date de recrutement ;
- Avoir au minimum le Baccalauréat ;
- Avoir le sens du travail en équipe et être disponible durant la période de collecte ;
- Avoir une maîtrise minimale de l'outil informatique ;
- Être d'une bonne moralité ;
- Savoir parler le Français.

Ainsi, deux enquêteurs ont été recrutés et formés le 27 mars 2019. Les outils ont été prétestés le 28 mars et revu en fonction des insuffisances notés le 29 mars 2019.

4. Collecte de données

La collecte de données proprement dite n'a commencé qu'après l'obtention des autorisations de recherche. Elle s'est faite simultanément d'une ville à l'autre. Les agents chargés de la collecte de données de routine du système d'information sanitaire ont été interviewés par les agents enquêteurs, les chefs service et les agents chargés du remplissage des Bulletins d'Analyse des Accidents Constatés (BAAC) par nous-même. Il en était de même pour les fiches de dépouillement portant sur les éléments de la structure et du processus de chaque système. Le recueil des données concernant les traumatisés de la route dans les formations sanitaires publiques de la ville de Ouidah a été effectué de façon hebdomadaire par les enquêteurs. La

dernière étape a consisté à la saisie des données collectées. A cet effet, un masque de saisie a été préalablement conçu.

5. Analyse des résultats

Après la collecte des données, nous avons procédé à une vérification de ces données afin de s'assurer de la cohérence interne.

Notre collecte s'est déroulée dans 20 centres de santé, 5 bureaux de zone sanitaire, 5 hôpitaux, 2 commissariats centraux (CC) en plus du service de gestion du système d'information de la Direction de la Programmation et de la Prospective du Ministère de la Santé et du Centre National de la Sécurité Routière du Ministère des Infrastructures et du Transport. Dans les formations sanitaires et bureaux de zone, nos cibles furent : vingt-deux infirmiers, six statisticiens, une sage-femme et un Responsable de Surveillance Epidémiologique. Le sex ratio homme pour femme était de 1, avec une moyenne d'âge de quarante-deux ans et un nombre moyen d'année d'expérience de quinze ans. Aussi, pendant notre période collecte dans les formations sanitaires de la ville de Ouidah, nous avons enregistré 56 victimes AR dont quarante-cinq hommes et onze femmes ; soit un sex ratio de 4,09. La moitié des victimes avaient un âge compris entre vingt-trois ans et trente-huit ans et l'âge médian était de vingt-huit ans.

Concernant les cibles dans les CC, il s'agissait de huit agents de la police républicaine, tous de sexe masculin et de trente-cinq ans d'âge moyen.



Dosten H. KPOZEHOUEN